

## Tassement de la grille : ça suffit !

*Cela fait des années que nous dénonçons cette aberration : au fur et à mesure des nécessaires revalorisations des coefficients minimum de chaque catégorie, notre grille des salaires se tasse, et des collègues ayant des années d'ancienneté se retrouvent rattrapé-e-s par ces minima !*

- Oui, il est normal que les minima de chaque catégorie progressent régulièrement, notamment pour atteindre au moins le SMIC, ce qui est quand même la moindre des choses dans une entreprise gérée par des syndicalistes !
- Non, il n'est pas normal que cela se traduise par un **tassement de la grille**, qui ne tient plus compte de l'expérience, des compétences et des qualifications acquises !

SUD-Rail a pris toute sa place en 2005 dans le grand mouvement national des personnels CE/CCE qui avait abouti à la **suppression de la VRM**, et amené le **minimum d'embauche au niveau du SMIC**. Avec nos collègues de la CFDT, de FO, de Tous Ensemble, avec des non-syndiqués et des sections syndicales CGT, nous avons obtenu que dans une entreprise « pas comme les autres », il n'y ait plus de salarié-e-s payée-e-s en dessous du SMIC ! Mais cela ne devait être qu'une première étape, les personnels demandaient que s'ouvrent aussi des **négociations sur l'ensemble de la grille des salaires** !

Ces négociations ne sont toujours pas ouvertes, alors que nos employeurs en avaient l'occasion lorsqu'ils ont décidé de réécrire notre Convention collective en mars dernier.

**Le collège employeurs a préféré s'en tenir à des discussions autour d'une nouvelle classification des emplois repères.** S'il est nécessaire de travailler sur le contenu des métiers, nous ne pensons pas qu'il soit possible de faire l'économie d'une discussion sur une **traduction concrète, et essentielle, pour les personnels, c'est-à-dire les coefficients**

Depuis, à chaque réunion, les représentant-e-s du collège salariés rappellent cette demande, en vain jusqu'à maintenant.

Le collège employeurs souhaite conclure au mois de mars les négociations sur la nouvelle Convention collective... et ce point là ne sera toujours pas abordé. C'est scandaleux !

Pour SUD-Rail, **il est urgent d'entamer une véritable négociation de l'ensemble de la grille des salaires, et de mettre fin à ce tassement qui pénalise des centaines de collègues dans les CE et au CCE.**

Ensemble, dans l'unité, nous pouvons faire bouger les choses.

**Le collège employeurs doit entendre nos revendications !**

